



ÉTUDE SUR LES COUTS CATASTROPHIQUES ASSOCIES A LA TUBERCULOSE AU MAROC ET LEURS IMPACTS SUR LES PATIENTS ET LEURS MENAGES

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT CONSULTANT INTERNATIONAL

Activité n° 23046

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La tuberculose (TB) constitue non seulement un enjeu majeur de santé publique, mais également un déterminant important de vulnérabilité économique et sociale, touchant de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres.

Malgré la gratuité des services de diagnostic et de traitement assurés par le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à travers le Programme National de Lutte Antituberculeuse (PNLAT), la prise en charge de la TB engendre pour les patients et leurs ménages des coûts significatifs, souvent sous-estimés. Ces coûts peuvent inclure des dépenses médicales directes (même résiduelles), des dépenses non médicales (transport, alimentation, hébergement...) ainsi que des coûts indirects majeurs liés à la perte de revenus, à la baisse de productivité et parfois à la perte d'emploi.

Dans de nombreux contextes similaires, ces coûts représentent une charge économique importante pouvant atteindre des niveaux dits «catastrophiques», aggravant la pauvreté et compromettant la continuité des soins. Selon la stratégie End TB de l'OMS, les coûts catastrophiques sont définis comme des dépenses totales liées à la TB dépassant 20 % du revenu annuel du ménage, avec l'objectif mondial d'atteindre zéro ménage confronté à cette situation.

Au Maroc, dans un contexte de renforcement progressif de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et de développement des mécanismes de protection sociale, il est essentiel de mesurer l'ampleur réelle de cette charge économique, d'en analyser les déterminants et d'identifier les groupes les plus exposés. Cette analyse permettra d'orienter les politiques publiques vers une meilleure protection financière des patients et une optimisation de l'organisation des soins.

II. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1. Objectif général

Documenter l'ampleur, la distribution et les déterminants des coûts supportés par les patients atteints de tuberculose et leurs ménages au Maroc, afin de guider les politiques de réduction des barrières financières et de renforcement de la protection sociale.

2. Objectifs spécifiques

- Estimer la proportion de patients tuberculeux et de leurs ménages confrontés à des coûts totaux dans le cadre de la prise en charge de la tuberculose au Maroc.
- Décomposer et analyser la structure des coûts liés à la TB, en distinguant les coûts médicaux directs, les coûts non médicaux directs et les coûts indirects liés aux pertes de revenus.
- Identifier les principaux déterminants des coûts élevés, incluant les caractéristiques socio-économiques, cliniques et géographiques des ménages.
- Évaluer les stratégies d'adaptation financières mises en œuvre par les ménages (endettement, vente d'actifs, appauvrissement progressif, déscolarisation, etc.).
- Identifier les groupes les plus vulnérables, les ménages à faible revenu et les populations en situation de précarité.
- Analyser le recours aux dispositifs existants de protection sociale et formuler des recommandations opérationnelles pour réduire les dépenses catastrophiques et améliorer l'efficacité économique du système de prise en charge de la TB.

III. LIVRABLES ATTENDUS

Le consultant devra produire les livrables suivants :

1. **Protocole d'étude finalisé et outils de collecte validés**, incluant le plan d'échantillonnage et le questionnaire adapté au contexte national.
2. **Rapport de formation et de pré-test**, documentant la formation des enquêteurs et les ajustements méthodologiques après phase pilote.
3. **Base de données complète, nettoyée et documentée**, prête pour analyse secondaire.
4. **Rapport préliminaire d'analyse**, incluant :
 - estimation nationale des coûts catastrophiques,
 - analyse de la structure des coûts,
 - identification des facteurs de risque,
 - analyse des impacts socio-économiques.
5. **Présentation synthétique des résultats**, conclusions et recommandations lors de l'atelier de restitution ;
6. **Rapport final validé** ;
7. **Policy Brief à destination des décideurs**, proposant des recommandations ciblées en matière de financement de la santé, protection sociale et organisation des soins.

IV. CALENDRIER

La durée totale de l'étude est estimée à 45 Jours étalée sur 4 mois au maximum.

V. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le consultant ou l'équipe de consultants devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme de niveau supérieur en économie, santé publique, biostatistique ou dans un domaine connexe.
- Expertise confirmée dans la conduite d'études de coûts en santé, notamment les enquêtes sur les coûts supportés par les patients et les analyses économiques.
- Expérience dans les études de coûts catastrophiques liés à la tuberculose au Maroc et leurs impacts sur les patients et leurs ménages, constitue un atout.
- Maîtrise des méthodes quantitatives, de l'analyse statistique et des outils de collecte numérique et de gestion de données.
- Expérience dans l'analyse de données, la rédaction de rapports stratégiques et l'élaboration de recommandations pour la prise de décision.
- Expérience dans la facilitation d'ateliers et la collaboration avec les acteurs institutionnels et communautaires.
- Excellentes capacités de rédaction et de communication en français.
- La maîtrise de l'arabe dialectal marocain constitue un atout.

VI. PLAGIAT ET CONSIDERATIONS ETHIQUES

Toute violation de la règle de confidentialité des données collectées dans le cadre de ce projet entraînera systématiquement le rejet des livrables l'annulation immédiate de leur validation. Aucun document ou livrable élaboré par le/la consultant(e), ne sera accepté en cas de détection de plagiat et le travail sera considéré comme non-fait. Les documents produits dans le cadre de cette consultation sont la propriété du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et ne peuvent être dupliqués à d'autres fins sans une autorisation préalable du département

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.

- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIÈCES À FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard le **30 Juillet 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des Maladies Respiratoires, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : pnlat.delim@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : TDR Étude sur les couts catastrophiques associes a la tuberculose au Maroc et leurs impacts sur les patients et leurs ménages.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.